

Référence \_ Annonce : RH 10/2018



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail lance un Appel à Candidatures pour le poste de :

**Formateur dans les métiers de la Fabrication Mécanique  
(Nombre de postes : 10)**

**Profil requis :**

- Etre titulaire du diplôme de Technicien Spécialisé, ou diplôme équivalent, dans le domaine des métiers de la Fabrication Mécanique (**Diplôme donnant accès à l'échelle 9 de la Fonction Publique**) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée de 5 années au moins, après l'obtention du diplôme requis, dans le domaine des métiers de la fabrication mécanique ;
- Etre de nationalité Marocaine ;
- Etre âgé de moins de 40 ans à la date de la prise de service.

**Dossier de candidature :**

- Formulaire de candidature (**F1**) à remplir, téléchargeable depuis les sites [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma) (volet Ressources Humaines) et [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) ;
- Lettre de motivation ;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste ;
- Copie légalisée de la CNI ;
- Copie légalisée du diplôme requis (les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des attestations administratives d'équivalence).

**Date et lieu de dépôt des candidatures :**

Dernier délai de dépôt des candidatures **02 Mars 2018** inclus (Tout dossier de candidature reçu après cette date ne sera pas pris en considération) ;

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse :

**OFPPT (Bureau d'ordre)  
Intersection de la route B.O N°50 et la route nationale N° 11 Sidi Maârouf – Casablanca.**

**N.B :**

- Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite ou transmis par email ne sera pas pris en considération ;

**Date et lieu du concours :**

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à des tests d'évaluation, dont les dates et les lieux du déroulement seront indiqués ultérieurement.

**Affectation :**

Les candidats retenus seront affectés en fonction du besoin et selon l'ordre de mérite.